

P-34 du Complexe sportif

259 Cases

211	Visiteurs du Complexe sportif Réservé pour les visiteurs du Complexe sportif en tout temps	V
4	Familles Réservé aux véhicules utilisés par une famille en tout temps	F
5	Handicapés Réservé détenteurs de vignettes personnes handicapées	Н
1	Borne électrique Accessible seulement <i>pendant le temps</i> <i>de recharge</i> d'un véhicule électrique	BE
5	10 min. maximum Espaces à temps limité : 10 minutes	10
32	Employés du Complexe sportif Réservé pour les employés du Complexe sportif en tout temps	E
1	Personnel autorisé Réservé pour le personnel autorisé en tout temps	PA

Durée maximale de stationnement : 12 heures

Lors des opérations de déneigement (du 15 novembre au 15 avril), stationnement interdit entre minuit et 7h00

Dernière mise à jour : 2019-07-29

Capitale du développeme